Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 2

Artikel: Le danger des salles de bain

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973279

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'il s'agisse de l'une ou l'autre formule, les dirigeants se sont toujours efforcés de recruter des donneurs d'élite non seulement du point de vue de leur santé, mais aussi du point de vue de leur moralité, de leur dévouement et de leur discipline.

3º Tous les services n'ont été créés qu'après une étude approfondie des nécessités et possibilités locales, après s'être assuré de toutes les garanties d'ordre scientifique et de bonne administration.

40 Ces services sont essentiellement des services d'urgence: leur but est avant tout de pouvoir répondre instantanément à tout appel d'urgence, et d'éviter la perte de temps due à la recherche d'un donneur dans la famille du malade. Pour les transfusions non urgentes, il est toujours recommandé au médecin traitant de commencer par chercher un donneur dans l'entourage du malade. Ceci explique que les services de Croix-Rouge n'aspirent aucunement à faire participer leurs donneurs à toutes les transfusions pratiquées dans une même localité, pas plus qu'ils ne désirent pouvoir obtenir des statistiques impressionnantes.

Conclusions.

Si les sociétés nationales de Croix-Rouge de huit nations se sont montrées particulièrement qualifiées pour l'organisation de services de transfusion et si de nombreuses autres sociétés nationales de Croix-Rouge suivront cette voie dans un avenir rapproché, les raisons suivantes nous paraissent devoir être invoquées:

1º Les buts poursuivis par la Croix-Rouge en temps de paix, comme en temps de guerre, son organisation et en particulier ses divers services de secours d'urgence sont tels que non seulement la création de services de transfusion rentre parfaitement dans le cadre de ses activités, mais est considérée par elle comme un devoir de collaboration avec le corps médical pour le bien des populations.

2º La parfaite organisation de ses comités centraux et locaux groupant des collaborateurs dévoués et initiés aux problèmes des soins aux malades facilite grandement le recrutement des donneurs parmi ses membres et permet de trouver aisément un personnel capable d'assurer la marche du service.

3º L'inscription de nombreux membres de la Croix-Rouge, ambulanciers et ambulancières, sur des listes gardées en réserve, permettrait, en cas de catastrophe ou de guerre, un recrutement considérable de donneurs.

4º Enfin la neutralité absolue de la Croix-Rouge, tant en ce qui concerne les questions politiques que religieuses, lui assure une collaboration sans heurts avec tous les organismes constitués et tous les milieux sociaux qui lui ont accordé largement leur confiance.

Dr Anet.

Le danger des salles de bain.

Les accidents mortels dans les salles de bains sont si nombreux qu'ils sont considérés actuellement comme un faitdivers banal que souvent même les journaux ne reproduisent plus. Récemment, un exemple typique d'un de ces accidents évitables a été relevé dans un journal de la presse parisienne. Un jeune homme de 19 ans a été trouvé inaminé dans son bain; personne ne par-

venait à déterminer la cause de l'accident. Etait-ce une attaque d'épilepsie? Avait-il été empoisonné par des aliments? Avait-il absorbé un poison ou un stupéfiant? La clé de l'énigme fut donnée par le plombier qui, après avoir inspecté l'installation, découvrit que les gaz provoqués par la combustion du chauffe-bain n'avaient pas trouvé d'issue pour s'échapper.

Dans plusieurs pays, un règlement officiel détermine d'une façon précise les précautions à prendre dans l'installation des appareils à gaz, spécialement ceux des salles de bains. S'il n'est pas toujours possible pour les usagers de contrôler l'installation technique des appareils de chauffage, il appartient à la Croix-Rouge d'éclairer le public dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, sur les précautions à prendre pour éviter, dans la mesure du possible, des accidents mortels.

L'émanation de gaz n'est pas le seul danger menaçant la personne qui se baigne: de nombreux accidents ont été provoqués par l'électrocution. Dans d'autres cas, les changements brusques de température peuvent produire également des accidents chez les personnes dont le cœur ou la circulation du sang ne sont pas normaux. Les cardiaques doivent s'abstenir de prendre des bains ou trop chauds ou trop froids, et feront bien de consulter leur médecin sur la température du bain qui convient à leur état physique. Il est prudent de ne jamais fermer le verrou d'une salle de bains, de façon à ce que la personne qui s'y trouve puisse être immédiatement et facilement secourue en cas de malaise ou d'accident.

Le danger d'électrocution peut être complètement écarté si l'on prend la précaution de ne jamais toucher un interrupteur ou un appareil électrique avec les mains mouillées. La même précaution exige de ne pas toucher des appareils électriques lorsqu'on se trouve pieds nus sur un sol mouillé. Dans certaines salles de bains, on voit, installé à côté de la baignoire, un bouton de sonnette électrique; ainsi, pensent certaines personnes prévoyantes, il est possible d'appeler en cas d'accident. Malheureusement, les sonneries électriques sont souvent branchées sur l'installation de l'appartement, et il résulte de ce fait un danger de commotion si, étant dans l'eau, on se sert de la sonnerie. Dans certains cas, l'électrocution peut être assez forte pour provoquer la mort.

L'installation de bain idéale est alimentée en eau chaude par un appareil qui ne se trouve pas dans la salle de bains même, mais à la cuisine ou dans les caves.

Les chauffe-bains au gaz ont encore l'inconvénient de pouvoir laisser échapper des fuites qui peuvent incommoder peu à peu la personne qui se trouve dans la salle de bains, et provoquer un évanouissement fatal.

Le gaz le plus dangereux est le monoxyde de carbone. Il peut s'échapper par une fissure de la tuyauterie ou, si la combustion est incomplète ou la ventilation défectueuse, se répandre dans la salle de bains.

En théorie, les brûleurs des appareils de bains consument complètement le gaz qui leur est fourni. Pour que cette combustion soit complète, il faut une abondante provision d'oxygène. On a calculé qu'il faut environ 1500 litres de gaz pour chauffer 250 litres d'eau destinés à un bain. La combustion de cette quantité de gaz nécessite environ 25 mètres cubes d'air. Si la salle de bains est très petite, ou mal ventilée, la combustion de ces 25 mètres cubes d'air diminue alors, ab-

sorbant de l'oxygène nécessaire à la respiration et, de ce fait, provoquant éventuellement des accidents. Il faut donc que cette quantité d'oxigène pour la combustion vienne de l'extérieur. Pour cela, les salles de bains doivent être pourvues d'un système de ventilation parfait. Il est recommandé qu'une prise d'air, donnant à l'exterieur, se trouve à hauteur du sol de la salle de bains, et une autre à hauteur du plafond, assurant ainsi un renouvellement constant de l'air.

Quoique cela paraisse invraisemblable, on trouve des cheminées employées pour l'échappement des gaz produits par le chauffe-bain qui sont absolument inutilisables à cette fin. Il est arrivé plusieurs fois que des cheminées étaient à ce point étroites qu'elles s'obstruaient pour l'une ou l'autre raison et emplissaient la salle de bains de gaz nocifs que, théoriquement, elles auraient dû évacuer provoquant ainsi des accidents.

Il en est ainsi dans bien des domaines de la vie courante: de petites négligences qui, à première vue, paraissent sans importance, peuvent provoquer des accidents graves et inattendus.

> (Communiqué par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, 2, Avenue Vélasquez, Paris, VIIIe.)

La choucroûte en salade.

Grâce à la fermentation que subit le chou lorsqu'il est mis en saumure, la choucroûte exerce sur l'intestin une action désinfectante remarquable. Très apprécié sous la forme traditionnelle — quoique un peu indigeste — de choucroûte garnie, ce mets est moins connu comme salade crue, procédé qui lui garde toute sa vertu purifiante et ses ferments efficaces, ce qui en fait un tonique des voies digestives, un antidote de la constipation et même un remède

contre les rhumatismes. Il est préférable de ne pas la laver, si on est sûr de sa provenance. Pour la consommer, on la désagrège, puis on la passe au hâchoir. Une bonne vinaigrette, sans sel, mais avec oignon, ail, cumin, la rend délicieuse, et cela d'autant plus qu'on la mélange avec quelques feuilles d'épinards hâchés ou de la doucette. Une cuiller d'huile bouillante jetée par dessus au moment du repas, la rend moins froide au goût.

Le cresson, verdure salubre du printemps.

Crudité d'un brillant vert émeraude, le cresson de fontaine apparaît sur nos marchés dès les premiers beaux jours. C'est une herbe très bienfaisante et fort précieuse pour nos santés par la grande quantité de chlorophylle qu'elle contient.

Très apprécié déjà dans l'antiquité, non seulement comme condiment, mais surtout pour ses vertus curatives, le cresson n'est pas désavoué de nos jours par la thérapeutique moderne. On lui reconnaît, outre un principe amer et piquant qui stimule l'appétit, encore du fer, de l'iode, du phosphore et des huiles sulfoazotées. C'est donc dire que cette plante a une action heureuse sur l'organisme et qu'on peut à tour l'utiliser comme apéritive, expectorante, diurétique, antiscorbutique et dissolvante.